



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

L'aide fédérale d'urgence aux aînés doit être le début d'une action permanente pour les sortir de la pauvreté

Québec, le 12 mai 2020 – L'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) revendique une hausse de la pension de sécurité de la vieillesse (PSV) et du supplément de revenu garanti (SRG) depuis longtemps. Or, le gouvernement fédéral annonce aujourd'hui un paiement unique pour cette année, d'un montant maximal de 500 \$. Ainsi, l'AREQ se dit satisfaite de voir une aide financière aux aînés en temps de crise, mais exhorte le gouvernement fédéral à maintenir cette hausse nécessaire à la qualité de vie des aînés au-delà de la pandémie.

« Cette hausse est un gain significatif pour les personnes âgées en situation de vulnérabilité financière. Les aînés qui reçoivent le maximum de la PSV et du SRG ont 18 000 \$ par année, ce qui est en dessous du seuil de la pauvreté. C'est inacceptable. Une société aussi avancée que la nôtre doit prendre soin de celles et ceux qui y ont contribué toute leur vie. Cette hausse ne doit toutefois pas disparaître après la pandémie pour les appauvrir à nouveau. Le coût de la vie ne baissera pas, lui », souligne Lise Lapointe, présidente de l'AREQ.

Rappelons que l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) vient tout juste de publier des données importantes sur le revenu viable au Québec. Selon la municipalité, il s'élève entre 24 083 \$ et 32 682 \$ après impôt pour une personne seule. Ainsi, une personne de 65 ans et plus qui a droit seulement à la PSV et au SRG dispose d'un revenu inférieur au revenu viable, avec un manque à gagner de près de 10 000 \$ par année.

20M\$ pour des projets communautaires

Par ailleurs, l'AREQ accueille favorablement l'annonce de 20M\$ supplémentaires dans le programme Nouveaux Horizons. L'objectif sera de réduire l'isolement des aînés, d'améliorer leur qualité de vie et de les aider à maintenir un réseau de soutien social.

« Les personnes âgées ont particulièrement souffert du confinement. Il sera nécessaire de soutenir les organismes et les intervenants sur le terrain afin de venir en aide aux personnes âgées qui souffrent d'isolement et dont les conditions de santé physique et psychologique peuvent s'être détériorées sérieusement durant cette période », affirme Mme Lapointe.

À propos de l'AREQ

Fondée en 1961, l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) compte plus de 59 000 membres dans l'ensemble des régions du Québec. L'AREQ est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

-30-

Source : Samuel Labrecque, conseiller en communications
Cell. : 418 802-1357 / Courriel : labrecque.samuel@areq.lacsq.org